

Economie de l'environnement

**ECTS : 6**

**Description du contenu de l'enseignement :**

Le cours est construit autour de quatre parties :

**1. Les ressources épuisables et la croissance économique.**

L'objectif est d'explorer les manières dont les économistes ont étendu le modèle de Robert Solow (1956) pour étudier les effets de l'épuisement des ressources naturelles sur la croissance économique (ex : Acemoglu et al, 2012).

**2. L'analyse économique du changement climatique.**

L'objectif est d'étudier comment les économistes modélisent le changement climatique. Nous mettrons l'accent sur le concept d'externalités globales intergénérationnelles et sur les modèles économie-climat (ex : Nordhaus, 1991). La présentation de ces modèles servira ensuite de point de départ pour étudier comment les économistes informent la politique climatique.

**3. La quantification de la nature.**

L'objectif est d'expliquer comment et pourquoi les économistes de l'environnement cherchent à donner une valeur à des ressources comme l'eau, la qualité de l'air, la biodiversité ou les services écosystémiques. Nous présenterons la diversité des méthodes employées pour quantifier des biens environnementaux non marchands (ex : préférences révélées ou déclarées). Nous expliquerons aussi comment ces méthodes sont mobilisées pour informer la conception d'infrastructures publiques de grande ampleur comme des aéroports ou des autoroutes, et les débats qu'elles engendrent.

**4. Le marché face aux dégradations environnementales.**

L'objectif est d'étudier dans quelle mesure les instruments de politique environnementale basés sur des mécanismes de marché sont adaptés à la lutte contre la dégradation de l'environnement. Nous expliciterons les avantages, les inconvénients et les limites des politiques environnementales basées sur des mécanismes de marché (ex : politique monétaire verte ou marché des droits à polluer). Cette partie discutera aussi du fossé entre les recommandations des économistes de l'environnement et la mise en œuvre concrète des outils de régulation, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle des groupes de pression dans la conception des politiques environnementales.

**Compétence à acquérir :**

Le cours explore la genèse et le développement de l'économie de l'environnement. Les étudiant.e.s devront être capables de :

- Connaître les concepts fondamentaux de l'économie de l'environnement (e.g., externalités, défauts de marché, taxes pigouvienne...).
- Connaître les contextes économiques, politiques, et historiques dans lesquels se développe l'économie de l'environnement.
- Distinguer les différentes méthodes pour intégrer la contrainte environnementale dans les modèles économiques.
- Distinguer les différentes méthodes pour quantifier le capital naturel et, plus généralement, pour donner une valeur à la nature.
- Identifier les principales politiques économiques envisagées pour lutter contre le changement climatique.
- Utiliser les principaux résultats théoriques et empiriques de l'économie de l'environnement pour rationaliser/critiquer les politiques économiques mises en œuvre.
- Évaluer la thèse selon laquelle le marché est la solution pour lutter contre le changement climatique.

**Mode de contrôle des connaissances :**

- Chaque partie du cours nécessitera un travail de préparation. Les étudiant.e.s devront lire des articles et/ou des chapitres d'ouvrage en économie de l'environnement. Ce travail de préparation sera évalué via des quizz (30 % de la note finale).
- Examen final (70% de la note finale).

